

## Actualisation des opérations du HCR en Afrique de l’Ouest et Afrique centrale

### A. Situation de déplacement forcé en Afrique de l’Ouest et Afrique centrale

Le déplacement forcé s’est fortement accru en Afrique de l’Ouest et Afrique centrale en 2019. Le nombre de déplacés internes a atteint plus de 5 millions de personnes à la fin de l’année, soit une augmentation de plus de 30 % en 12 mois. Cette tendance à la hausse s’explique principalement par la détérioration rapide de la situation au Burkina Faso et dans l’ouest du Niger. Il est à craindre que cette situation se poursuive en 2020, car aucune solution immédiate n’est en vue. La situation en République centrafricaine est restée fragile, bien que l’accord de paix signé début 2019 ait fait naître un espoir prudent et permis le retour volontaire d’un petit nombre de déplacés internes et de réfugiés. Les événements climatiques extrêmes liés au changement climatique ajoutent aussi aux problèmes provoqués par les conflits en cours et les tensions politiques, en particulier dans le Sahel.

#### *Crise du Sahel*

Les conditions de sécurité dans la région du Sahel central se sont encore détériorées et le nombre des personnes déplacées de force a fortement augmenté. Entre-temps, l’accès aux populations relevant de la compétence du HCR est devenu plus difficile, en particulier dans le triangle frontalier entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. L’insécurité a touché le Burkina Faso et a atteint sa frontière sud, avec des conséquences sur certains des pays frontaliers, dont le Bénin, la Côte d’Ivoire, le Ghana et le Togo. Au 14 février 2020, on comptait plus de 170 000 réfugiés et plus de 1,05 million de déplacés internes au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et dans l’ouest du Niger. Pour répondre à leurs besoins croissants, le HCR et ses partenaires ont intensifié leurs activités et renforcé leur coordination, notamment au Burkina Faso. Sept groupes sectoriels ont été activés, y compris le groupe sectoriel de la protection et celui des abris et des articles non alimentaires, dirigés par le HCR. Au niveau régional, le HCR a lancé une stratégie pour la région du Sahel afin de lutter contre les problèmes de protection, en s’appuyant sur le dialogue régional sur la protection et les solutions qui s’est tenu à Bamako en septembre 2019, et sur la déclaration ministérielle de Bamako adoptée à Genève en octobre 2019 par les gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. Cette stratégie a été élaborée en consultation avec les gouvernements concernés et autres parties prenantes majeures de la région.

#### *Situation au Nigéria*

Au 31 janvier 2020, on comptait 2,614 millions de déplacés internes et 285 000 réfugiés dans le nord-ouest du Nigéria et le bassin du lac Tchad, qui couvre une partie du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad. Les conditions de sécurité dans tout le nord du Nigéria sont restées instables, en particulier autour du bassin du lac Tchad, où les travailleurs humanitaires ont été confrontés à des risques sérieux, comme l’a montré l’attaque menée contre un centre de coordination humanitaire à Ngala, dans l’État de Borno, en janvier 2020. Fin 2019, l’insécurité dans les États de Katsina, Sokoto et Zamfara, dans le nord-ouest du Nigéria, avait poussé plus de 40 000 réfugiés à gagner la région de Maradi,

dans le sud du Niger. Face à cette situation, le HCR et ses partenaires ont fourni une assistance d’urgence et relocalisé les réfugiés loin des zones frontalières, tout en procédant à l’enregistrement biométrique, au suivi de la protection et à l’apport de services de santé primaire pour les personnes dont les besoins étaient les plus urgents.

L’aggravation de l’insécurité dans le nord-ouest du Nigéria a fait craindre un entremêlement de l’instabilité dans la région du Liptako-Gourma et celle du bassin du lac Tchad. Compte tenu de ces évolutions, le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) lanceront un Plan régional de réponse pour les réfugiés (RRRP) du Nigéria en mars 2020, auquel participeront plus de 40 partenaires et qui fournira une assistance à plus de 285 000 réfugiés nigériens ainsi qu’aux communautés d’accueil au Cameroun, au Niger et au Tchad. Le HCR encourage la prise en charge des réfugiés à l’extérieur de camps et contribuera à renforcer l’éducation, les services de santé et les infrastructures d’approvisionnement en eau dans les régions d’accueil, au profit de toutes les populations concernées.

#### *Situation au Cameroun*

En 2019, le HCR et ses partenaires ont continué à aider le gouvernement à fournir une protection et une assistance aux populations déplacées à l’intérieur par la violence dans les régions du sud-ouest et du nord-ouest. Au Nigéria, plus de 51 700 réfugiés camerounais avaient été enregistrés par le HCR au 31 janvier 2020, et on estime que 8 000 autres ont fui dans les régions frontalières du sud-est du Nigéria depuis cette date. En 2020, le HCR s’efforcera de relocaliser certains des réfugiés dans les États de Benue, Cross River et Taraba avec l’appui des autorités nigérianes, en promouvant une prise en charge à l’extérieur de camps et en augmentant le recours aux interventions en espèces pour favoriser l’inclusion socio-économique et renforcer la résilience à la fois des réfugiés camerounais et des communautés d’accueil.

#### *Situation en République centrafricaine*

Les conditions de sécurité en République centrafricaine sont restées instables. Le HCR a néanmoins facilité plus de 12 400 retours volontaires depuis le Cameroun, la République du Congo et la République démocratique du Congo, en s’appuyant sur les accords tripartites conclus avec ces trois pays en 2019. Plus de 600 000 réfugiés centrafricains vivent toujours dans les pays voisins. Le HCR continuera à faciliter les retours volontaires et à collaborer avec les autorités et les principaux acteurs humanitaires et du développement afin de soutenir leur réintégration. L’Organisation renforcera aussi son rôle de coordination dans les groupes sectoriels de la protection, des abris, ainsi que de la gestion et de la coordination des camps pour aider les 600 000 déplacés internes que compte la République centrafricaine et étendra sa présence avec l’ouverture de nouveaux bureaux à Bangassou, Bria et Mongoumba en 2020.

#### *Tchad et État du Darfour-Occidental*

Depuis décembre 2019, les tensions intercommunautaires dans l’État du Darfour-Occidental ont déclenché un afflux de réfugiés dans l’est du Tchad, avec plus de 16 000 arrivées fin février 2020. Le HCR intensifiera ses opérations dans le Tchad et l’État du Darfour-Occidental en 2020 en augmentant l’assistance d’urgence fournie aux populations touchées et l’enregistrement des réfugiés, afin de répondre de manière adéquate à cette crise de déplacement qui prend de l’ampleur.

#### *Décentralisation et régionalisation*

Dans le cadre du processus global de décentralisation, la Représentation du HCR à Dakar a été réduite fin 2019 et un nouveau bureau régional couvrant 21 pays d’Afrique de l’Ouest et d’Afrique centrale a été établi. Deux bureaux multipays ont aussi été créés au Cameroun et

au Sénégal en janvier 2020<sup>1</sup>. En dotant le bureau régional de capacités techniques plus solides lui permettant de superviser et d’appuyer les opérations-pays, cette nouvelle structure renforce la délégation de pouvoir au terrain, avec pour objectif d’apporter une réponse plus rapide et plus efficace. Le nouveau bureau permettra aussi un meilleur engagement aux côtés des acteurs régionaux et au sein des processus régionaux, dont la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS), coordonnée depuis Dakar. Le bureau concentrera son action sur la mise en œuvre de la politique relative à l’engagement dans les situations de déplacement interne lancée en 2019, renforçant la réponse du HCR en faveur des déplacés internes et les responsabilités de coordination de groupe sectoriel qui s’y rattachent dans la région. Le bureau régional a également pour priorités d’établir un système solide de gestion des risques organisationnels ; d’instiller une culture de l’intégrité et de l’obligation redditionnelle envers les populations touchées ; et de lutter systématiquement contre l’exploitation, les abus et le harcèlement sexuels dans toute la région ; tout en assurant une préparation d’urgence et une réponse en cas d’urgence, ainsi que l’apport d’une protection et de solutions.

## **B. Progrès et défis pour atteindre les priorités stratégiques globales**

### **Accroître les possibilités d’apport de solutions durables**

#### *Rapatriement volontaire et réintégration*

En 2019, près de 20 000 réfugiés ont été rapatriés avec l’appui du HCR dans toute la région de l’Afrique de l’Ouest et de l’Afrique centrale, principalement en République centrafricaine (près de 12 400 retours facilités), ainsi qu’au Mali (3 770), au Tchad (110), au Soudan (290) et en Côte d’Ivoire, où plus de 3 000 personnes sont rentrées conformément à la feuille de route de 2018 pour le retour et la réintégration. Au Nigéria, une amélioration de la situation dans des parties du nord-est, y compris dans l’État de Bauchi, a rendu possible le rapatriement d’un premier groupe d’environ 130 réfugiés nigériens depuis le Cameroun, avec l’appui conjoint du HCR et des deux gouvernements. En 2020, le HCR mettra en place un système de suivi afin de recueillir des informations sur les régions de retour possibles, tout en négociant un accord tripartite avec le Niger et le Nigéria. Quelque 416 000 déplacés internes ont également regagné leur lieu d’origine tout au nord du Cameroun, au Mali, au Nigéria et en République centrafricaine. Si la réintégration progresse en Côte d’Ivoire, en République centrafricaine et au Tchad, la détérioration des conditions de sécurité dans le nord et le centre du Mali est moins propice à des retours durables.

#### *Réinstallation et voies complémentaires*

En 2019, les opérations du HCR dans la région ont présenté plus de 4 120 demandes de réinstallation, dont 1 260 pour des réfugiés évacués depuis la Libye dans le cadre du mécanisme de transit d’urgence au Niger. Avec environ 2 800 places disponibles en 2020, le besoin de réinstallation en Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale dépasse considérablement les possibilités existantes. Le HCR continuera à accorder la priorité aux réfugiés les plus vulnérables, tout en explorant des alternatives, comme le regroupement familial et d’autres voies complémentaires.

#### *Intégration locale*

En 2019, les Gouvernements de la Gambie et de la Guinée-Bissau ont accordé la citoyenneté à plus de 5 000 réfugiés. Au Ghana et au Togo, le HCR travaille avec les

---

<sup>1</sup> Le bureau régional du HCR pour l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique centrale couvre le Burkina Faso, le Cameroun (le bureau multipays couvre la Guinée équatoriale, le Gabon et Sao Tomé-et-Principe), la Côte d’Ivoire, le Ghana, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine, le Sénégal (le bureau multipays couvre le Bénin, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et le Togo) et le Tchad.

gouvernements respectifs afin de réfléchir à la possibilité de fournir un permis de résidence à long terme aux réfugiés.

### **Promouvoir un environnement de protection favorable**

#### *Améliorer les systèmes d’asile*

En 2019, le HCR a continué à aider les pays d’Afrique de l’Ouest à renforcer leur système d’asile et des améliorations notables ont été observées en Guinée, en Guinée-Bissau et au Togo. Au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d’Ivoire, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et en Sierra Leone, de nouveaux décrets et de nouvelles législations attendent d’être approuvés par le parlement. La Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) a décidé de délivrer une carte d’identification biométrique à tous les citoyens afin de faciliter la liberté de mouvement. En lien avec cette mesure, le HCR entérinera l’harmonisation de tous les systèmes d’asile dans la région. En 2020, une approche similaire sera envisagée avec la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC).

#### *Lutter contre l’apatridie*

Conformément au Plan d’action de Banjul sur l’éradication de l’apatridie (2017-2024), des plans d’action régionaux contre l’apatridie ont été adoptés par le Niger et la Côte d’Ivoire en septembre 2019 et en janvier 2020 respectivement. S’appuyant sur les engagements pris par les États membres de la CEDEAO et de la CEEAC lors du Segment de haut niveau sur l’apatridie qui s’est tenu lors de la réunion du Comité exécutif du HCR en octobre 2020, le HCR a plaidé pour la ratification et la mise en œuvre au niveau national de la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et pour la mise en conformité de la législation nationale avec la Convention de 1961 sur la réduction des cas d’apatridie.

#### *Processus de protection équitable et octroi de documents dans des conditions d’équité*

Le HCR a aidé les gouvernements à instaurer un système d’enregistrement national et a continué à déployer son système biométrique de gestion de l’identité (BIMS) au Burkina Faso, au Cameroun, au Gabon, en Guinée, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad. Au Burkina Faso, le HCR a apporté son concours pour la délivrance de plus de 76 000 certificats de naissance, 15 000 certificats de nationalité et plus de 7 000 cartes d’identité nationale aux populations déplacées et aux populations d’accueil en 2019.

#### *Sécurité pour lutter contre la violence et l’exploitation*

En Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale, les femmes et les enfants réfugiés et déplacés internes sont victimes de manière disproportionnée de la violence et de l’exploitation, y compris de la violence sexuelle et de genre. On compte actuellement plus de 3 millions d’enfants déplacés, dont plus de 9 300 enfants non accompagnés ou séparés, et plus de 4 800 enfants enrôlés dans des groupes armés. En 2020, le HCR continuera à soutenir l’adoption de nouvelles lignes directrices relatives aux procédures de détermination de l’intérêt supérieur de l’enfant et à les diffuser. L’identification précoce et l’orientation des personnes ayant des besoins spécifiques, ainsi que l’apport d’une assistance ciblée, sont des priorités du HCR mais restent problématiques. Dans la région du Sahel, quelque 4 300 incidents de violence sexuelle et de genre ont été signalés au cours du premier semestre 2019, tandis que 19 % des femmes et des filles se déplaçant dans des mouvements mixtes ont été victimes de viol au cours de l’année, selon les estimations. Les inégalités entre les sexes, les attitudes discriminatoires et les pratiques préjudiciables profondément ancrées, y compris les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants, ont aussi été largement répandues, en particulier parmi les femmes et les jeunes filles déplacées de force. Exacerbé par les conflits armés et l’absence de moyens d’existence, le risque de pratique de relations sexuelles à des fins de survie est élevé dans les zones d’installation organisées ou spontanées, ainsi que dans les communautés d’accueil. En 2020, le HCR accordera la priorité aux services spécialisés comme les interventions en espèces,

l’assistance juridique et médicale, les espaces sûrs pour les femmes réfugiées et l’appui psychosocial, afin de mieux prendre en charge les victimes de violences sexuelles et de genre. La discrimination et les abus auxquels sont confrontés les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transsexuels et les intersexes demandeurs d’asile sont aussi une préoccupation majeure. Une analyse de leurs besoins spécifiques a été menée en 2019, y compris un relevé des mécanismes d’appui existants et des lacunes, afin de servir de base à l’approche du HCR sur cette question.

#### *Besoins et services élémentaires*

Pour assurer l’accès aux besoins et aux services élémentaires tout en promouvant l’inclusion socio-économique des populations déplacées, le HCR intensifie le recours aux interventions en espèces en Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale. Rien qu’au Burkina Faso, plus de 1,2 million de dollars E.-U. ont été versés aux déplacés internes au cours du second semestre 2019. En 2020, le HCR continuera à étendre ses partenariats avec les prestataires de services financiers dans le but d’allouer plus efficacement les espèces, et à agir aux côtés des partenaires gouvernementaux et de développement afin d’encourager l’établissement de liens plus solides avec les dispositifs nationaux de protection sociale. Ce recours accru aux interventions en espèces pour la fourniture d’abris, d’articles non alimentaires et autres articles essentiels contribue à renforcer les marchés et les services locaux existants, profitant ainsi également aux populations d’accueil.

### **Autonomisation de la communauté et autonomie**

#### *Éducation*

En 2019, le HCR a plaidé pour une augmentation des établissements d’enseignement et des solutions d’apprentissage alternatives à cause des attaques menées, de la fermeture des écoles et de l’insécurité générale dans la région. Pour répondre aux besoins éducatifs de trois millions d’enfants réfugiés et déplacés internes en Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale, le HCR s’est associé à des acteurs clés tels que le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF), l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO), le Groupe de la Banque mondiale, l’Agence française de développement (AFD), le Partenariat mondial pour l’éducation et l’initiative « L’éducation ne peut attendre ». Tous les pays de la région ont accordé l’accès des réfugiés à leur système éducatif national. De plus, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali et le Tchad ont inclus les enfants réfugiés dans leurs plans sectoriels d’éducation nationaux. Le HCR aide aussi les réfugiés à avoir accès à l’enseignement supérieur et à des emplois. En 2019, le Programme allemand de bourses universitaires Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI) a accordé des bourses dans le secteur tertiaire à 836 étudiants réfugiés en tout. En outre, 22 de ces titulaires d’une bourse DAFI ont été employés dans le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU).

#### *Mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés*

Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR s’est engagé aux côtés d’un nombre croissant de gouvernements et de partenaires pour augmenter l’inclusion socio-économique des réfugiés et promouvoir un meilleur accès aux systèmes d’éducation et de santé nationaux, à des documents légaux, ainsi qu’à la terre et à la propriété. Le premier Forum mondial sur les réfugiés qui s’est déroulé en décembre 2019 a été l’occasion de mettre en lumière les approches inclusives mises en œuvre en Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale et de prendre de nouveaux engagements dans ce domaine. Il existe de nombreux exemples positifs de cette approche, comme la construction de 140 maisons pour les réfugiés et les membres de la communauté d’accueil à Diffa, au Niger, dans le cadre d’une initiative d’urbanisation innovante dirigée par les autorités locales et appuyée par l’Union européenne. Dans presque tous les pays de la région, les réfugiés comme les nationaux peuvent bénéficier des services de santé publique dans les mêmes conditions. Le Gouvernement libérien s’est engagé à accorder 526 hectares de terres à 5 000 réfugiés ivoiriens pour la construction d’abris et l’agriculture, afin de faciliter leur inclusion socio-économique. Le Cameroun fournit des soins de santé publique aux réfugiés centrafricains dans le cadre d’un accord de partage des coûts entre le Gouvernement et le

HCR. Au Bénin, le Gouvernement est déterminé à accorder aux réfugiés l’égalité d’accès à tout le système éducatif, du primaire au supérieur, et à permettre leur recrutement dans certains secteurs de la fonction publique.

Soutenu par une collaboration croissante avec les acteurs du développement, le HCR continuera à travailler avec les gouvernements pour promouvoir cette approche inclusive dans ses stratégies de santé, d’éducation, d’inclusion économique et de prise en charge à l’extérieur de camps, afin d’encourager l’autonomie des personnes déplacées de force, tout en renforçant les systèmes publics au profit des communautés d’accueil.

### **Engagement externe**

#### *Partenariats stratégiques*

Le HCR cherche à nouer de nouveaux partenariats afin de soutenir les réponses globales et inclusives au déplacement forcé, ainsi que le préconise le Pacte mondial sur les réfugiés. Le sous-guichet pour les réfugiés et les communautés d’accueil de l’Association internationale de développement (IDA18), qui fait partie d’une collaboration stratégique entre le HCR et le Groupe de la Banque mondiale, est mis en œuvre au Burkina Faso, au Cameroun, au Niger et au Tchad. Ce partenariat se poursuivra et s’étendra en 2020, livrant au final des enseignements qui serviront de base à une collaboration avec d’autres acteurs du développement cherchant à remédier plus systématiquement aux effets du déplacement forcé. Le HCR renforce aussi son engagement avec les principales organisations régionales, comme l’Union africaine, la CEDEAO, la CEEAC et le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS), facilitant ainsi le dialogue et promouvant les approches coordonnées des problèmes régionaux.

#### *Coordination interorganisations*

Le HCR renforce son rôle de coordination interorganisations et encourage les partenariats pour s’assurer que la protection est au cœur de la réponse humanitaire et de développement dans la région. Conformément à la politique relative à l’engagement dans les situations de déplacement interne, l’Organisation cherche à assurer une approche harmonisée pour les déplacés internes, les réfugiés rapatriés et les déplacés internes rentrés dans leur lieu d’origine, tout en prenant en compte les besoins des communautés locales. Dans le cadre de cet effort, le HCR est en train d’élaborer l’outil régional de suivi de la protection dans le Sahel, système transnational harmonisé qui permettra aussi d’obtenir des données comparatives entre les pays du Sahel, lesquelles pourront être utilisées dans les activités de planification et de programmation transfrontalières de toutes les parties.

## **C. Information financière**

Les besoins budgétaires globaux pour l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique centrale en 2020, approuvés par le Comité exécutif à sa session plénière annuelle d’octobre 2019, s’élèvent à 555,7 millions de dollars E.-U. En 2019, le budget final était de 551,07 millions de dollars E.-U. La plupart des activités menées dans la région en 2019 étaient liées à la protection et aux solutions, aux interventions d’urgence et à la réintégration (96 %). Environ 40 % des activités concernaient les besoins élémentaires et les services essentiels, tels que les abris, l’éducation, la santé, les articles ménagers et de première nécessité. En outre, l’action du HCR en matière de protection, de sécurité et de lutte contre la violence et l’exploitation a représenté 29 % des activités. En 2020, l’apport d’une assistance dans les cinq situations majeures (Cameroun, République centrafricaine, Sahel central [Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Niger], Méditerranée centrale et Nigéria) sera essentiel. En cas de financement insuffisant, le HCR sera contraint d’accorder la priorité aux activités vitales, au détriment de la recherche de solutions durables pour les déplacés.